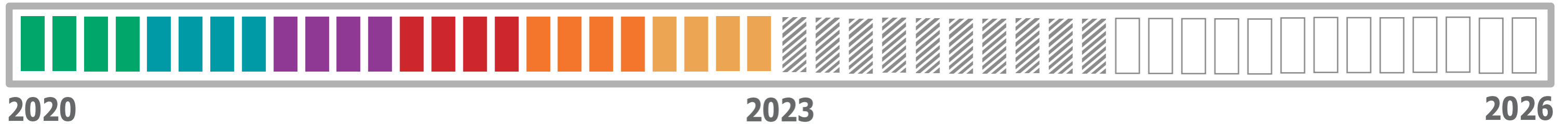


# BILAN DE MI-MANDAT : Le projet municipal en grande partie réalisé, trois ans après les élections

La feuille de route de la municipalité proposée lors des élections de 2020 a dû être adaptée en fonction d'événements imprévisibles autant qu'improbables tels que la pandémie de Covid ou la guerre en Ukraine. Le programme était ambitieux et malgré les aléas, il a été mis en œuvre largement et en grande partie concrétisé à mi-mandat.



## C'est fait ou en cours



### Être vertueux en matière d'environnement

La commune est toujours sur les limites d'urbanisation définies par le PLU de 2012. Elle a développé les schémas d'aménagement et de mobilité sous l'appellation « Gignac 2040 ». Elle préserve ainsi les espaces agricoles et naturels.

Gignac est toujours la ville du quart d'heure, de la proximité, mais une ville plus et mieux équipée (éducation, santé, commerces et services...).

Le **centre de bureaux partagés** qui va ouvrir au mois d'avril sur la place de Verdun permettra de développer le télétravail et favoriser la fréquentation des commerces de proximité en centre-ville.

Le **Pôle d'Echanges Multimodal** est en cours de construction et verra le déplacement de la gare des cars et la mise en place de la passerelle au-dessus de l'autoroute pour le mois de mai.

La régie municipale d'électricité Gignac Energie développe les **ombrières photovoltaïques** et fait poser des **panneaux** sur le toit de certains équipements publics. L'ensemble de la commune aura bientôt un **éclairage public 100% led**.

Les **arbres** proposés par le Département de l'Hérault agrémentent désormais la route de Montpellier, l'espace vert sous Notre Dame. Le **micro-fleurissement** va démarrer en cœur de ville.



### Poursuivre la gestion pragmatique de la commune

Chaque année, les **subventions de nos partenaires** : État, Région Occitanie, Département de l'Hérault, Communauté de communes Vallée de l'Hérault, financent entre 50 à 80% de nos projets. Le **mécénat** quant à lui abonde de 50 000 € en moyenne le budget des projets sociaux et culturels. Le désendettement de la commune est lent car il faut aussi continuer de créer et de mettre à niveau les équipements.



### Faire du sport et de la culture des vecteurs de développement collectif

Le développement de l'**activité sportive** est favorisé par un **soutien aux associations** et par de **nouveaux équipements** (halle des sports, vestiaires du foot et du tennis réalisé par la Ville / Terrain de tambourin à proximité du lycée réalisé par la Communauté de communes).

Un **programme culturel accessible à tous**, par la variété des programmations et par le prix est développé au Mescladis. La **médiathèque** a été **agrandie** pour répondre à l'accroissement du public.

Le **patrimoine** de Gignac est **valorisé** avec un focus sur la Grand'Rue au travers d'un **chantier d'insertion**. Ce patrimoine permet à la commune d'être une étape touristique aux portes du grand site.



### Faire société

La **façade** et les abords du **groupe scolaire** ont été rénovés. Les couleurs de la République ornent le fronton central et le nouveau parvis, plus spacieux, devient un lieu de rencontre et de partage.

Le **square de la Fontaine** vient d'être rénové, sa fontaine restaurée est en eau. Cette place va devenir un lieu de rencontre et de fraîcheur en cœur de ville.

Le **Centre Social le Mescladis est à l'écoute des envies et besoins des habitants**. Il développe avec eux des moments de rencontre, de partage et de convivialité. C'est un lieu d'accueil privilégié pour les **familles** car il accompagne les parents et propose des projets et activités épanouissantes pour les enfants et les adolescents.

Le **Pôle santé** a rapproché les spécialistes des patients. Demain, grâce à l'extension en cours il accueillera un **scanner** et des **consultations non programmées**.



### Assumer la dualité Rural / Urbain

L'**équilibre** souhaité entre le commerce de **centre-ville** et celui du **quartier Cosmo** se met en place avec de nombreuses implantations complémentaires de part et d'autre.

L'intercommunalité et la commune ont lancé l'opération « Faites le mur » pour subventionner la **rénovation des façades et des devantures du centre-ville**.

Le camping a été repris par un professionnel grâce à une Délégation de Service Public qui permet de **préserver** à Gignac ce **potentiel d'hébergement**.

La commune soutient le projet de **Maison de l'Energie** porté par CEMATER et celui de **Géoparc** porté par le Département qui sont à la fois des initiatives pédagogiques et des **atouts touristiques**.



### Constituer un pôle de sécurité civile

Le **Ceifor**, Centre de Formation et de mise en situation du SDIS va permettre aux pompiers mais aussi aux agents du raid, du GIGN et autres corps de sécurité de s'entraîner à faire face à des situations d'urgence.

Le **Psig**, la brigade motorisée et la brigade de recherche de la **Gendarmerie** rejoindront bientôt la commune pour bénéficier d'une position plus centrale sur le territoire.

## C'est en projet

- La création d'une aire de jeux pour enfants et adolescents à proximité de Notre Dame en concertation avec le Conseil municipal des enfants.

- Une réflexion sur la création d'une maison des associations.

- La réhabilitation de l'Hôtel de Laurès autour de la gastronomie, de l'hôtellerie et de l'art pour valoriser le patrimoine et redynamiser le cœur de ville.

- L'installation d'une Agence des Solidarités route de Montpellier qui regroupera 50 agents du Conseil départemental de l'Hérault.

- La réhabilitation du quartier de la cave coopérative.

- L'aménagement d'une voie verte Gignac > Saint André de Sangonis et Gignac > Pouzols avec le Département de l'Hérault.

- Une réflexion sur la réutilisation des eaux issues de la station d'épuration avec la Communauté de communes.

- La construction d'un écoquartier par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault qui sera un exemple de développement durable.

- La création d'un pôle de musique (radio, salle de répétition et de résidence pour les artistes...) autour du Sonambule, scène de musiques actuelles.

- L'implantation d'une salle de cinéma avec la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.